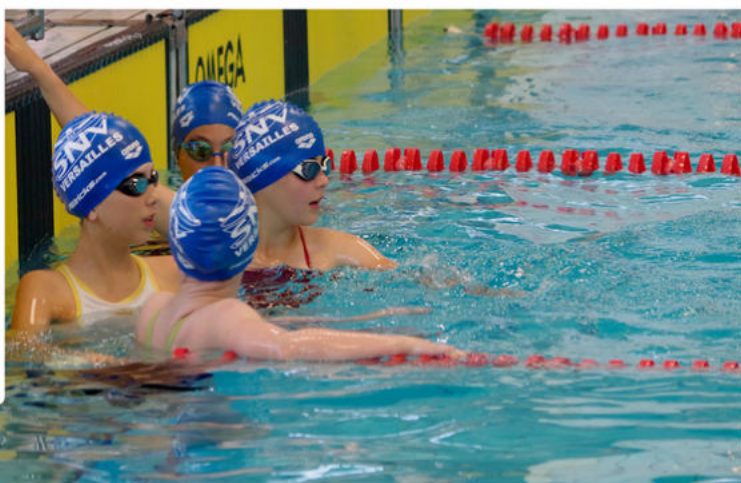




WWW.SNVERSAILLES.FR

LES SECTIONS SPORTIVES

de la SN Versailles



La SN Versailles

competition.snversailles@gmail.com
www.snversailles.fr

Le Collège

COLLÈGE JEAN-PHILIPPE
RAMEAU
1 RUE DES CONDAMINES
78000 VERSAILLES
TEL : 01 39 24 13 70

Le Lycée

LYCÉE MARIE CURIE
70 AVENUE DE PARIS
78000 VERSAILLES
TEL : 01 39 24 13 70
www.lyc-curie-versailles.ac-versailles.fr
07825675@ac-versailles.fr

VOS CONTACTS :

LES OBJECTIFS ET MOYENS DES SECTIONS SPORTIVES

DE LA SN VERSAILLES

LES OBJECTIFS

Les Sections Sportives de la SN Versailles ont pour vocation de permettre aux nageurs qui les intègrent de mener à bien un double projet : pratiquer la natation en compétition au plus haut niveau possible tout en réussissant leur scolarité.

LES MOYENS

Les Sections Sportives fonctionnent grâce à un partenariat entre la SN Versailles, le Collège Jean-Philippe RAMEAU et le Lycée Marie CURIE. Elles s'appuient sur des moyens matériels et humains dédiés pour offrir des conditions privilégiées aux nageurs :

- soutien financier du Conseil Général, de la Mairie de Versailles et de la SN Versailles ;
- intégration dans les classes CHAM du Collège Jean-Philippe Rameau ;
- horaires spécifiques consacrés à la pratique de la natation : l'emploi du temps du collège libère une demi-journée quotidienne pour la pratique sportive ;
- encadrement sportif et technique : deux entraîneurs diplômés, un en charge de la Section Sportive du Collège et un du groupe Elites et de la Section Sportive Lycée ;
- encadrement administratif : une collaboration active entre les établissements scolaires et le Conseil d'Administration de la SN Versailles.



LES ASPECTS SPORTIFS

ENTRAÎNEMENTS, STAGES ET COMPÉTITIONS

Les **ENTRAÎNEMENTS** ont lieu dans les deux piscines de Versailles : Montbauron (M) et Satory (S).

Section **COLLÈGE** : 5 à 6 entraînements hebdomadaires suivant l'âge et la période de la saison.

- Lundi (M) : 14h15 - 17h00
- Mardi (M) : 14h15 - 17h00
- Mercredi (S) : 13h00 - 15h30
- Jeudi (M) : 14h15 - 17h00
- Vendredi (M) : 14h15 - 17h00
- Samedi (M) : 07h30 - 09h00

Ces horaires intègrent 4 séances de travail à sec ainsi qu'une séance de relaxation.

Des **STAGES** sont proposés à chaque période de vacances scolaires, avec des entraînements quotidiens ou biquotidiens : deux stages sur Versailles ainsi qu'un stage extérieur (selon possibilités).

Le programme des entraînements, stages et compétitions est défini par l'entraîneur en fonction des objectifs du nageur et des échéances de sa catégorie d'âge.

Les nageurs s'engagent à respecter le programme défini par leur entraîneur et à participer aux stages et compétitions obligatoires.

Les nageurs représentent également le Collège Jean-Philippe RAMEAU ou le Lycée Marie CURIE lors des compétitions UNSS (sport scolaire).

Section **LYCÉE** : 7 à 10 entraînements hebdomadaires, répartis sur 6 jours, suivant l'âge et la période de la saison.

- Lundi (M) : 06h45 - 08h30 (*) et 16h45 - 18h00 (Muscu) 18h00 - 20h00 (*)
- Mardi (M) : 06h45 - 08h30 (*) et 17h35 - 18h15 (PPG) 18h15 - 20h15 (*)
- Mercredi (M) : 16h45 - 18h00 (Muscu) 18h00 - 20h00 (*)
- Jeudi (M) : 06h45 - 08h30 (*) et 16h45 - 17h45 (PPG) 17h45 - 19h45 (*)
- Vendredi (M) : 06h45 - 08h30 (*)
- Samedi (M) : 07h00 - 09h00 (*) 09h00 - 10h00 (Yoga)

(*) entraînement dans l'eau

Collège Jean-Philippe RAMEAU

Résultats brevet 2023

98% de réussite et
100% de réussite en Section Sportive

Lycée Marie CURIE

Résultats bac 2023

99% de réussite en filière générale dont
78% avec mention
Séries disponibles :
GENERALE/STMG/STL/ST2S

" VENEZ
INTEGRER
UNE FORMATION
D'EXCELLENCE
SCOLAIRE ET
SPORTIVE
EN
REJOIGNANT
LES SECTIONS
SPORTIVES DU
COLLEGE ET
DU LYCEE
DE LA
SNVERSAILLES "



LES ASPECTS FINANCIERS, D'ENTRÉE ET DE MAINTIEN

ASPECTS FINANCIERS

Le coût pour les familles est constitué de (coût indicatifs basés sur l'année scolaire 2024/2025) :

- la cotisation annuelle à la SN Versailles (383€ pour la section collège et 418€ pour la section lycée, majorée de 30€ pour un nouvel adhérent)
- l'adhésion à l'UNSS (20€)
- le coût des stages extérieurs : un stage extérieur à prévoir, une partie étant financée par les parents (650€ pour la Section Sportive Collège, 700€ pour les Elites)
- les frais de déplacement éventuels sur les lieux de compétition, ceux-ci étant à la charge et à l'initiative des familles (seuls les déplacements pour les compétitions nationales sont pris en partie en charge par le club, le CD78 ou la ligue Ile de France)

MODALITÉS D'ENTRÉE

La SN Versailles reçoit les demandes de candidature en Section sportive (fiche de candidature). Suite à cela les modalités de candidature sont les suivantes :

- participation à un ou des entraînements avec la section
- rencontre avec l'entraîneur
- remise du dossier de candidature.

Ce dossier sera étudié lors de la commission de recrutement composée de membres de l'établissement scolaire et du CA de la SNV et placée sous l'autorité du chef d'établissement. La réponse à la candidature sera transmise par l'établissement scolaire et triataire de l'acceptation de la dérogation par la DSDEN pour les élèves soumis à celle-ci.

Attention: Les élèves ne relevant pas du secteur du collège Rameau doivent faire une demande de dérogation à la carte scolaire.

MODALITÉS DE MAINTIEN

Les nageurs et leurs familles qui intègrent ce dispositif s'engagent dans une démarche d'assiduité et de régularité scolaire et sportive (obligation de présence aux entraînements, aux compétitions et aux stages proposés), et de respect des valeurs véhiculées par la SNV qui sont notamment les valeurs de l'olympisme : excellence, amitié, respect.

La SN Versailles accorde une importance particulière à ce que les nageurs respectent leurs engagements.

Dans ce cadre, la SN Versailles est en relation étroite avec le Collège (suivi scolaire via les conseils de classe, signalement des comportements inappropriés pouvant aller jusqu'à sanction ou exclusion de la Section sportive selon la gravité des faits).

**N'OUBLIEZ PAS
DE
DEMANDER
VOTRE
FICHE
DE CANDIDATURE
À
COMPETITION.SNVERSAILLES@
GMAIL.COM**



VERSAILLES